

## COMMUNIQUÉ

### Réouverture progressive de la Mosquée du Pardon de Nevers (Protocole sanitaire)

Cher(e)s fidèles,

Dès l'apparition de la pandémie de Coronavirus (COVID-19) dans notre pays, la Mosquée du Pardon de Nevers a invité l'ensemble des fidèles de confession musulmane à respecter scrupuleusement les mesures de précaution adoptée par le gouvernement Français.

Nous avons notamment pris la douloureuse décision de fermer notre Mosquée au public, le 15 mars dernier, alors que le mois du Ramadan se profilait.

Le jeûne du mois de Ramadan est en effet l'un des 5 piliers de l'islam et il s'agit de la période de l'année où les mosquées sont le plus fréquentées.

Les mesures spécifiques à l'exercice du culte musulman dans les lieux de prière ont été prises dans l'objectif de la préservation de la santé et de la vie des citoyens qui est l'une des finalités de l'islam, et qui passe avant toute autre considération.

Alors que la France a entamé un processus de déconfinement le 11 mai et permis une reprise de la pratique des cultes à partir du 23 mai, la Mosquée du Pardon de Nevers a décidé de prolonger sa fermeture jusqu'à la mise en place d'un protocole sanitaire permettant de garantir la sécurité de l'ensemble des fidèles. Ces conditions étant réunies, la Mosquée du Pardon de Nevers, informe l'ensemble des fidèles qu'une ouverture de la Mosquée est prévue le :

**Mercredi 10 juin 2020, à partir de la prière de Dohr**

Voici les mesures de précaution mise en place par la Mosquée en vue d'une reprise progressive de l'exercice du culte au sein de ses locaux, dans le respect des mesures imposées par le gouvernement Français.

## A) Nombre de personnes et mesures d'hygiène :

- 1) La Mosquée du Pardon de Nevers est accessible uniquement durant l'accomplissement des quatre prières quotidiennes dans un premier temps (Sobh, Dohr, Asr et Maghreb),
- 2) La prière et le prêche du Vendredi (Jomoaa), ainsi que la prière de l'Isha restent suspendus jusqu'à nouvel ordre,
- 3) L'ouverture et la fermeture de la Mosquée se feront une demi-heure avant et après chaque prière,
- 4) Le nombre de personnes autorisées d'accès à la Mosquée est limité à 80 personnes, permettant de respecter une surface de 4 m<sup>2</sup> par fidèle,
- 5) La distance d'1m devra être respectée tout au long de la présence dans la Mosquée, y compris durant l'accomplissement de la prière. Les emplacements permettant aux fidèles de respecter cette distance seront matérialisés dans la salle de prière par des rubans autocollants,
- 6) Les points d'eau et salle d'ablutions seront fermés. Il est demandé aux fidèles de se présenter à la Mosquée en état d'ablutions. Dans le cas de rupture des ablutions, il est possible de faire les ablutions sèches (Tayamum),
- 7) À l'entrée de la Mosquée, obligation de se laver les mains avec une solution Hydro alcoolique qui sera fournie par un responsable,
- 8) Se munir d'un tapis de prière personnel et individuel,
- 9) Un sac pour les chaussures sera fourni et les fidèles sont invités à les garder à côté d'eux,
- 10) Une mesure de température frontale pourra être effectuée à l'entrée de la Mosquée et l'accès interdit à toute personne présentant des signes de fièvre,
- 11) Le port du masque couvrant la bouche et le nez durant toute la durée de présence dans la Mosquée sera obligatoire,
- 12) Quitter la Mosquée dès la fin de la prière.

## B) Restrictions et interdictions :

- 1) Il est interdit de se saluer en se serrant la main ou en se faisant la bise ou accolade,
- 2) Les rassemblements sont interdits dans et en dehors de la Mosquée,
- 3) Toute consommation de nourriture est interdite au sein de la Mosquée,
- 4) Les personnes âgées, malades, fragiles ou atteintes de maladies chroniques sont priées de ne pas se rendre à la Mosquée,
- 5) Toutes les activités dans la Mosquée, en dehors des cinq prières quotidiennes, restent suspendues,
- 6) Toute personne ne respectant pas les consignes sera invitée à quitter les lieux.

Une sortie du bâtiment et de la salle de prière différente de l'entrée sera matérialisée et un sens de parcours et un affichage du protocole sanitaire seront également mis en place. Enfin, les locaux seront régulièrement nettoyés et aérés.

Rappelons les enseignements de l'islam qui appelle à la préservation de la vie et de sa santé, où dans le Saint Coran, Dieu nous dit : « *Ne vous exposez pas, de votre propre initiative, au danger. Mais agissez de la manière la plus judicieuse, car Dieu aime les gens judicieux* » (Sourate 2, verset 195).

Ainsi, nous exhortons les fidèles qui fréquentent la Mosquée à respecter, scrupuleusement, les consignes sanitaires mises en place, permettant de garantir la santé de chacun. En cas de non-respect, une fermeture de la Mosquée pourra être envisagée.

Nous restons attentifs et à la disposition des fidèles pour toute demande de renseignement ou éclaircissement.

À Nevers, le 02 juin 2020  
Association Musulmane de Nevers

# Réouverture de la Mosquée du Pardon de Nevers COVID-19 : PROTOCOLE SANITAIRE

**REPRISE DE LA SALÂT ET MESURES SANITAIRES**

**AVANT DE QUITTER LA MAISON**

- JE FAIS MES ABLUTIONS
- J'EMPORTE MON MOUSSALA, MON SAC À CHAUSSURE ET MON MASQUE

**A LA MOSQUÉE**

RESPECT DES RÈGLES = MOSQUÉE OUVERTE

- JE FAIS SALÂM ORALEMENT
- JE PORTE UN MASQUE (OBLIGATOIRE DANS LA MASJID)
- JE DÉSINFECTE MES MAINS
- JE GARDE MES CHAUSSURES AUPRÈS DE MOI DANS UN SAC
- J'INSTALLE MON TAPIS AUX ENDROITS MARQUÉS
- JE LIBÈRE LA PLACE AUSSÎTÔT LA SALÂT TERMINÉE EN SUIVANT LES CONSIGNES D'ORIENTATION
- JE NE M'ATTARDE PAS À LA SORTIE (PAS D'ATTROUPÈMENT)

ENFANTS - 14 ANS NE SONT PAS ACCUEILLIS

**EN RENTRANT À LA MAISON**

- JE FAIS SALÂM
- JE DÉSINFECTE MES MAINS
- JE COMPLÈTE MA SALÂT SOUNNAT NAFIL

ET QUICONQUE SAUVE UNE VIE, C'EST COMME S'IL AVAIT SAUVÉ LA VIE DE TOUS LES HOMMES. V33 55

LE SERVITEUR LE PLUS AIMÉ D'ALLAH EST CELUI QUI PROFITE LE PLUS AUX HOMMES. IBN HIBBÂN

**RESPECT DES CONSIGNES**

**PRIER SUR L'EMPLACEMENT DESIGNÉ**

**RESPECT DES CONSIGNES**

	<b>DESINFECTION DES MAINS</b>
	<b>PORT DU MASQUE</b>
	<b>TAPIS PERSONNEL</b>
	<b>DISTANCIATION</b>

**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES**

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE (NEZ ET BOUCHE)**



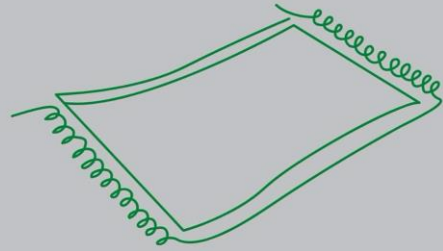
PRENEZ SOIN DE VOUS  
ET DES AUTRES

DESINFECTEZ VOS MAINS AVANT  
D'ENTRER A LA MOSQUEE ET  
AVANT DE SORTIR



PRENEZ SOIN DE VOUS  
ET DES AUTRES

OBLIGATION DE VENIR AVEC VOTRE  
TAPIS DE PRIERE PERSONNEL



RESPECT DES CONSIGNES

POUR LEUR SÉCURITÉ



LES PERSONNES  
À RISQUES  
OU ÂGÉES PRIENT  
À LA MAISON



LES PERSONNES  
MALADES ou  
SYMPTOMATIQUES  
PRIENT  
À LA MAISON

POUR LEUR SÉCURITÉ  
POUR LA SÉCURITÉ  
DE TOUS



PRENEZ SOIN DE VOUS  
ET DES AUTRES



SALAAM  
"SANS CONTACT"



GARDER SES DISTANCES  
(DISTANCIATION SOCIALE)



PAS DE PETITS GROUPES

Nevers, le 02 juin 2020  
Association Musulmane de Nevers